

	CONDUITE A TENIR EN CAS DE RÉSULTAT BACTÉRIOLOGIQUE NON CONFORME DU LAIT APRES LA PASTEURISATION	Référence : ADLF-PRO-003 Version : 1 Page : 1/3
---	--	---

Rédacteurs : Groupe de travail ADLF dirigé par V Rigourd (Paris) et J Trompette (Lyon) Lactariums de Bordeaux, Créteil, Ile de France, Limoges, Lyon, Mulhouse, Nancy, Poitiers, Rennes, St Brieuc
Groupe de relecture et validation : Adhérents ADLF
Validation le : 5 juin 2015
Diffusion : Site Internet ADLF
Mots clés : Lactarium-lait maternel- information, bactériologie- résultats-pasteurisation

1. OBJET

- Décrire la conduite à tenir en cas de résultats bactériologiques non conformes.
- Informer les mères en cas de bactériologie non conformes au don de lait
- Respecter les contre-indications au don de lait
- Assurer la sécurité bactériologique du lait maternel
- Rechercher l'origine de la contamination bactériologique

2. MOTS CLES

Lactarium-lait maternel- information-bactériologie- pasteurisation-résultats

3. DOMAINE D'APPLICATION – PERSONNES CONCERNEES

Ce document concerne l'auxiliaire de puériculture, l'aide-soignante, la puéricultrice, le cadre de santé et le médecin du Lactarium.

Il s'applique au Lactarium après lecture des résultats bactériologiques.

4. DOCUMENTS DE REFERENCE

- Arrêté du 10 février 1995 relatif aux conditions de fonctionnement des Lactarium, article 2 et 7
- Décision du 3 décembre 2007 définissant les règles de bonnes pratiques de fonctionnement des Lactariums- Chapitre VI
- Décret du 13 juillet 2010 relatif aux missions, à l'autorisation et aux conditions techniques d'organisation et de fonctionnement des Lactariums.



CONDUITE A TENIR EN CAS DE RÉSULTAT BACTÉRIOLOGIQUE NON CONFORME DU LAIT APRES LA PASTEURISATION

Référence :
ADLF-PRO-003

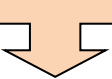
Version : 1

Page : 2/3

5. DESCRIPTION

Etapes	Modes opératoires	Personnes compétentes
LECTURE DES RÉSULTATS BACTÉRIOLOGIQUES		
<u>Lecture des résultats bactériologiques</u> ➤ Voir procédure interne à chaque lactarium		Puéricultrice Cadre Médecin
INFORMATION DE LA DONNEUSE		
<u>Modalités de l'information</u> ➤ Voir procédure « Conduite à tenir en cas e bactériologie non conforme » (ADLF-PRO-002)		Puéricultrice Cadre Médecin
RECHERCHER L'ORIGINE DE LA CONTAMINATION BACTERIOLOGIQUE		
<u>Rechercher l'origine de la contamination</u>	<pre> graph TD A[Bactériologie Post-pasteurisation ...] --> B[Penser à un germe thermophile ⇒ demander une identification] A --> C[Bactériologie pré-pasteurisation négative] A --> D[Bactériologie pré-pasteurisation positive] C --> E[Revoir la prise en charge de l'échantillon avec le labo de bactériologie ❷] C --> F[Revoir étapes de prise en charge du lait par le personnel du lactarium et environnement ❶] D --> G[Cf. Procédure « CAT en cas de bactériologie pré-pasteurisation »] </pre>	Puéricultrice Cadre Médecin

	CONDUITE A TENIR EN CAS DE RÉSULTAT BACTÉRIOLOGIQUE NON CONFORME DU LAIT APRES LA PASTEURISATION	Référence : ADLF-PRO-003 Version : 1 Page : 3/3
---	---	---

	➤Vérification par le personnel du Lactarium des différentes étapes de prise en charge du lait et consiste à ① : • Réviser la procédure de recueil, transport, et stockage du lait • Réviser l'étape de décongélation du lait : température, temps de décongélation • Etape de pasteurisation : vérifier la courbe de pasteurisation (ascension, durée du plateau et refroidissement) • Surveillance environnementale du lactarium, prélèvement de surface (enceintes réfrigérées, glaciers, bac de décongélation). • Révision des procédures d'entretien. ➤Vérification par le personnel du Lactarium des conditions d'acheminement et d'ensemencement des échantillons de lait pour l'analyse bactériologique② : • Technique de prélèvement • Température d'acheminement au laboratoire • Délais et conditions d'ensemencement	
DESTRUCTION DU LAIT		
Destruction du lait 	➤ Jeter le lait dans le fût DASRI selon la procédure « destruction du lait au lactarium ». ➤ Traçabilité dans la fiche de traçabilité du lait jeté.	Puéricultrice Cadre Médecin

8. RESPONSABILITES

- **La puéricultrice et l'auxiliaire de puériculture** assurent la traçabilité des résultats bactériologiques.
- **La puéricultrice, l'auxiliaire de puériculture et le médecin du lactarium ou des services d'hospitalisation**
 - ✓ informent les donneuses en cas de résultats bactériologiques non conformes.
 - ✓ recherchent l'origine de la contamination bactériologique
 - ✓ donnent des conseils à la donneuse concernant l'hygiène pour le recueil du lait maternel.
- **Le médecin et la cadre du Lactarium** veillent au respect de la procédure.